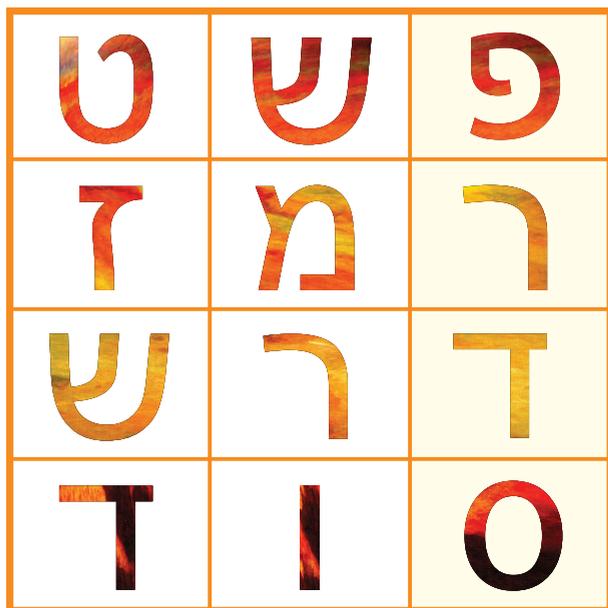


Parent 1-Parent 2 ?

L'enjeu anthropologique



Parent 1 – Parent 2 ?

L'enjeu anthropologique

Revue sous la direction de Shmuel Trigano



PARDÈS 66

Dialogia
דיאלוגיה

Publié avec le concours du Centre national du Livre



ÉDITIONS IN PRESS

Tél. : 09 70 77 11 48

E-mail : inline75@aol.com

www.inpress.fr

Maquette : Atelier Christian Millet

PARDÈS N° 66

ISBN 978-2-84835-642-6

ISSN 0295-5652

© 2021 ÉDITIONS IN PRESS

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Les auteurs

Thierry Alcoloumbre, agrégé de Lettres classiques, docteur en philosophie, professeur associé à l'université de Bar-Ilan (Israël). Il codirige la revue *Perspectives* de l'Université hébraïque de Jérusalem. Parmi ses publications : *Mallarmé : la poésie du théâtre et l'écriture*, Minard, Paris (1995) ; *Maïmonide et le problème de la personne*, aux Éditions Vrin (1999).

Mikhaël Benadmon, docteur en philosophie de l'université Bar-Ilan, directeur Atid Israël, directeur de la formation rabbinique Maarava Amiel et chercheur associé Forum Matanel, département de pensée juive, université Bar-Ilan. Auteur de *Pourquoi Israël ? Les tentations territoriales : Avoir, Être, Pouvoir* (Paris 2015).

Oury Cherki, il eut parmi ses maîtres les rabbins Tzvi Yehouda Kook, Leon Yehouda Ashkenazi, et Shlomo Benyamin Achlag. Rabbín de la communauté « Beth Yehouda » à Kiryat Moshe (Jérusalem), il dirige le Département israélien du Makhon Meir, et le centre noahide mondial, Brit Olam, auteur de nombreux ouvrages de pensée juive.

Viviane Chetrit-Vatine, docteure de recherches en psychanalyse et ancienne présidente de la Société psychanalytique d'Israël, auteure de *La séduction éthique de la situation analytique, aux origines féminines maternelles de la responsabilité pour l'autre* (Puf, 2012), de nombreux chapitres et articles touchant aux questions d'identité, de croyances, de transmission, d'éthique...

Francine Kaufmann, docteur ès lettres (Paris X-Nanterre 1976), professeure des universités, a enseigné de 1974 à 2011 à l'université Bar Ilan. Elle y a dirigé à deux reprises son département de traduction, d'interprétation et de traductologie. Elle a publié une centaine de chapitres et d'articles universitaires (littérature de la Shoah, culture juive, traductologie). Interprète de conférence AIIC, traductrice, elle a été journaliste et réalisatrice de télévision et de radio (page personnelle : <http://translation.biu.ac.il/en/page/398>).

Rony Klein enseigne au département de littérature de l'université de Tel Aviv. Ses recherches portent sur la pensée juive française contemporaine. Il a publié *Lettre, corps, communauté. Entre pensée juive et philosophie française contemporaine* (Hermann), 2018 et Resling (Heb), et de nombreux articles dans *Pardès* et les *Cahiers d'études levinassiennes*, « Littérature, études germaniques »...

Nelly Las, historienne, attachée à l'Université hébraïque de Jérusalem et à l'université de Brandeis (USA). Ses travaux ont ouvert la voie à une réflexion comparative entre la France, le monde anglo-saxon et Israël, notamment à travers les engagements de femmes, les solidarités juives et les croisements d'identités. Son livre *Voix juives dans le féminisme* (2012), a obtenu le HBI Translation Prize de l'université de Brandeis.

Monique Liberman est biochimiste généticienne, médecin pédopsychiatre/psychiatre. Anciennement chercheuse en génétique bactérienne à l'Université libre de Bruxelles et à l'École de médecine Hadassah de Jérusalem, interne des hôpitaux psychiatriques de Picardie, Attachée de consultation en pédopsychiatrie et psychiatrie aux Hôpitaux de Paris/A.P. En Israël : médecin-chef par intérim du Dispensaire de pédopsychiatrie Mishmar HaAm à Jérusalem, médecin-chef de l'Unité d'hospitalisation de jour pour adolescents de l'hôpital Talbieh Jérusalem, responsable de l'enseignement de pédopsychiatrie aux médecins de l'Université

Les auteurs

hébraïque, chargée de cours de pédopsychiatrie à l'École normale David Yelin de Jérusalem et à l'Association israélienne pour les thérapies créatives. Nombreuses publications.

Nidra Poller, écrivain et journaliste d'origine américaine, vit depuis 1972 à Paris. Romancière, auteur d'une œuvre de fiction en anglais et en français, elle est connue depuis 2000 comme journaliste, publiée dans (parmi d'autres) *Commentary*, *National Review Online*, *NY Sun*, *Controverses*, *Times of Israel*, *Wall Street Journal Europe*, *Jérusalem Post*, *Makor Rishon*, *Causeur*, *Tribune juive*... Dernières parutions chez authorship intl : *L'Aube obscure du XXI^e siècle* (chronique), *Madonna madonna* (roman), *So Courage & Gypsy Motion* (nouvelles).

Daniel Sibony, docteur d'État en mathématiques et en philosophie, psychanalyste professeur des universités, est l'auteur d'une quarantaine de livres dont la plupart traitent de la dimension symbolique ; parmi eux, *L'enjeu d'exister, analyse des thérapies* (Seuil) et *Entre dire et faire, penser la technique*, où une partie est consacrée à la procréation assistée et à certains de ses problèmes. Publié en 2020 : *À la recherche de l'autre temps* (Odile Jacob).

Elyakim Simsovic, enseignant, traducteur et informaticien, a participé activement aux efforts de publication de la Fondation Manitou. Auteur de *Israël, cinquante ans d'État* (Éd. Hirle, Strasbourg, 1998).

Guylain-David Sitbon, économiste de formation, est expert-comptable et commissaire aux comptes (à la retraite). Ancien associé d'un cabinet d'audit international. A vécu à New York et à Varsovie. Conseiller auprès des ministères des Finances dans plusieurs pays émergents. A publié de nombreux articles sur la vie juive en France, en Pologne, aux États-Unis, en Russie notamment pour *Information Juive*. A traduit et annoté les *Carnets de clandestinité de Moshé Flinker*, publiés chez Calmann-Lévy (février 2017).

Sandrine Szwarc, historienne, enseignante-chercheur (CRH-EHESS – Institut Élie Wiesel, Paris), est l'auteur du livre *Les Intellectuels juifs de 1945 à nos jours* (Le Bord de l'eau, coll. « Clair & Net », 2013).

Shmuel Trigano, professeur émérite des universités, prix Bernheim de la Fondation du judaïsme français, fondateur de l'Université populaire du judaïsme et directeur de l'association Dialogia, directeur-fondateur de la Revue *Pardès*, auteur, entre autres, du *Récit de la disparue, essai sur l'identité juive* (Folio, Gallimard, 1977), *La séparation d'amour, une éthique d'alliance* (Arlea, 1998), *La Nouvelle idéologie dominante, le postmodernisme* (Hermann, 2016), à paraître *L'Odyssée de l'être, métaphysique hébraïque* (Hermann, 2020).

Monette Vacquin est psychanalyste, membre du conseil scientifique du département d'éthique biomédicale du Collège des Bernardins, ancien membre de la Commission d'éthique biomédicale du consistoire israélite de Paris, ancien membre du Collège de psychanalystes, Paris ; lauréate du Grand Prix « Science et conscience » attribué par « Humanisme et Société ». Membre du Comité éditorial de *Schibboleth – Actualité de Freud – (Fr.)*. Auteure de *Main basse sur les vivants*, Fayard, 1999.

Jean-Pierre Winter, psychanalyste, est entre autre l'auteur de *Homoparenté*, Albin Michel, 2010.

Mickaël Wygoda, docteur en droit de l'Université hébraïque de Jérusalem, dirige le département de droit hébraïque du ministère de la Justice israélien. Auteur de divers livres et articles, il a assuré la direction de *Vehaish Moshe*, ouvrage collectif en hébreu et français édité à l'occasion des 80 ans de la Yeshivah Etz' Hayym de Montreux où il fut étudiant (Éd. SL, 2007).

Shmuel Wygoda, ancien président du collège Herzog dont il dirige actuellement le département de philosophie juive. À l'origine de la création du Beth Midrash pour femmes à Migdal Oz. Conseiller en éducation Juive aux États-Unis, en France et en Italie. A publié de nombreux articles sur la pensée juive contemporaine. Éditeur de plusieurs livres dont le dernier : *Adam léAdam en l'honneur du Prof. Ze'ev W. Harvey*.

Sommaire

<i>Éditorial. Trouble dans la parenté</i> <i>Shmuel Trigano</i>	7
Jeux idéologiques, juridiques, anthropologiques	
Égalité des sexes ou fin de la différence sexuelle ? <i>Nelly Las</i>	17
PMA pour toutes : des lendemains qui chantent... faux <i>Nidra Poller</i>	29
PMA GPA, entre droit israélien et droit hébraïque <i>Mickaël Wygoda</i>	43
L'échafaudage de la création <i>Shmuel Trigano</i>	55
L'enjeu de la filiation	
Vocabulaire hébraïque de la parenté <i>Francine Kaufmann</i>	65
De la famille à la nouvelle famille. Défis et opportunités <i>Shmuel Wygoda</i>	69
Parentalité et filialité. Halakha, métaphysique et réalisme <i>Mikhaël Benadmon</i>	97
L'individu, la famille, la lignée <i>Elyakim Simsovic</i>	109
Tensions dans la parenté	
Les nuances de la conjugalité, la formation du couple dans la Genèse <i>Oury Cherki</i>	119
Entre philosophie juive et Kabbale : penser la transgression à l'époque moderne. Du Maharal à Rabbi Tzaddok haCohen <i>Thierry Alcoloumbre</i>	129

Sommaire

L'individu occidental face à l'inscription juive dans la famille <i>Rony Klein</i>	151
Pour une éthique du « bien-dire » : séduction éthique et espace matriciel <i>Viviane Chetrit-Vatine</i>	163
Pour en finir avec père et mère <i>Monette Vacquin, Jean-Pierre Winter</i>	177
Et l'enfant ? <i>Monique Liberman</i>	185
Le père et l'AMP, la loi du marché et le corps du père <i>Daniel Sibony</i>	203
Lectures et débats	
Éliane Amado Lévy-Valensi : une figure intellectuelle exceptionnelle <i>Guylain-David Sitbon</i>	213
Le journal de Moshé Flinker <i>Thierry Alcoloumbre</i>	217
Sur les traces de Joseph Gottfarstein <i>Sandrine Szwarc</i>	221
Me voici : quand l'histoire nous interpelle <i>Elyakim Simsovic</i>	235

Trouble dans la parenté

SHMUEL TRIGANO

LE SUJET auquel est consacré ce dossier est au carrefour de deux développements historiques qui se sont produits durant les années 2000 : d'un côté l'expansion dans les pays démocratiques de la doctrine du genre, et de l'autre l'avancée technologique en matière de procréation humaine, notamment en ce qui concerne deux procédés visant à contourner l'infertilité : la PMA (procréation médicalement assistée) et la GPA (gestation pour autrui).

La doctrine du genre a fourni le scénario d'un usage problématique de ces pratiques qui bouleverse la condition humaine. Ce sont les conséquences multidimensionnelles de cet usage, abordé dans la perspective de la pensée juive, qui sont l'objet des articles réunis dans ce dossier. Ils ont été présentés à l'occasion du IV^e colloque des intellectuels francophones d'Israël qui s'est tenu à Tel Aviv les 17 et 18 mai 2020, sous l'égide de Dialogia¹.

LA DIMENSION MÉDICALE

La PMA, la procréation médicalement assistée, rend possible la procréation d'un couple stérile au moyen d'une fécondation *in vitro*, d'une insémination en provenance de l'époux ou d'un donneur externe. La GPA, gestation pour autrui, quant à elle – toujours destinée à un couple stérile –, est un procédé dans lequel une femme (la « mère porteuse », en général stipendiée) est inséminée par des embryons conçus non pas avec les ovules de cette femme – ce qui serait une PMA – mais avec une donneuse d'ovocytes – éventuellement ceux de la femme stérile – qu'on définit comme la mère « intentionnelle » ou « légale » de cette opération.

1. <https://dialogia.co.il/ive-colloque-des-intellectuels-francophones-disrael-parent-1-parent-2-la-parente-a-lepreuve-du-judaisme/>.

En l'occurrence on peut dire que les parents « intentionnels » (les deux ou un seul) peuvent être aussi les parents « génétiques ».

Au départ destinées à des couples stériles, ces pratiques peuvent cependant s'élargir à d'autres « catégories » en rapport avec l'homosexualité ou le célibat. Ainsi la PMA peut être demandée par une femme célibataire voulant un enfant (par insémination d'un donneur quelconque) ou par une femme d'un couple lesbien. Dans les deux cas, il y a un donneur externe avec une gestation de la demandeuse. Mais la GPA peut être aussi demandée par un couple mâle homosexuel : dans ce cas une donneuse d'ovocytes et une mère porteuse sont alors nécessaires.

LES ENJEUX

Ces demandes, qui revendiquent un nouveau droit de l'homme, le « droit à l'enfant », ouvrent un débat dans lequel ce qui est en jeu, en définitive, si l'on part du critère des mœurs dominantes, c'est-à-dire de la majorité de la population, ce sont non des droits supplémentaires mais un bouleversement de l'état civil, de la famille des droits existants. Il y aurait désormais des familles dont le père et la mère sont deux hommes ou deux femmes, des familles où il n'y a qu'une mère, famille monoparentale, et pourquoi pas aussi, ce qui est rare, une famille où il n'y a qu'un père. Mais, même là, le genre de ces monoparents serait à géométrie variable.

La situation ainsi créée est en effet complexe car le critère sexuel, « homme » ou « femme », devient dans la doctrine du genre une catégorie floue et mobile qui dissocie le sexe et le genre en fonction de la volonté et du sentiment de l'individu (et il y a une quinzaine d'identités sexuelles possibles, je dis « sexuel » car le genre choisi entraîne forcément une sexualité). Le nom même – un sigle – que se donne le mouvement politique qui entend normaliser cette doctrine et qui se définit comme une communauté (politique) est significatif : LGBTQIAI+ (lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, en questionnement [*queer*], intersexuel, asexualité, pansexualité [*polyamour*], etc.). Ce nom donc est significatif. Il dit que s'il y a deux sexes anatomiques, il y a de multiples sexualités possibles qui veulent être juridiquement reconnues à l'égal des sexualités hétérosexuelles (droit au mariage) et donc accès à la condition de parents.

LA DOCTRINE DU GENRE

La doctrine du genre, bien que développée aux États-Unis, est née en France où Simone de Beauvoir proclama qu'« on ne naît pas femme, on le devient ». L'hypothèse de cette doctrine c'est que masculinité et féminité, qui constituent deux profils caractéristiques différents ne relèvent pas du sexe mais de la société, de sorte que les individus pourraient aspirer à s'en libérer dans une aspiration toujours plus grande à l'émancipation. Le volontarisme du genre libérerait ainsi du partage binaire hétérosexuel jugé répressif, voire « colonial », « raciste » comme on l'a entendu dans un colloque récent tenu à Paris en 2019 sous le titre « Sortir de l'hétérosexualité ». La politisation du sexe et de la condition naturelle de l'humain aboutit à l'exigence d'une « citoyenneté sexuelle » accompagnée de nouveaux droits de l'Homme.

C'est dans ces termes que la présidente de la Cour suprême israélienne a rendu récemment un jugement selon lequel il fallait faciliter l'accès à la procréation artificielle des couples homosexuels et des hommes seuls. En lisant les attendus de son jugement, je suis tombé sur une expression, « *gvarim baalei zika genetit* », que je ne comprenais pas en hébreu et qui s'est éclaircie quand j'ai vu que le code civil québécois employait la formule, je cite, d'« apport de force génétique » (cf. l'Art. 538.2 qui décrète que « lorsque l'apport de force génétique se fait par relations sexuelles un lien de filiation peut être établi »). Ce n'est pas en fait un hasard car on sait à quel point la constitution du Canada fut le modèle de ce qui inspira en Israël la « révolution constitutionnelle » du juge Barak.

On lit dans les attendus du jugement que « l'interdiction actuelle par la loi porte atteinte de façon disproportionnée au droit à l'égalité et à la parentalité ». Elle est inconstitutionnelle. La cour donne un an au gouvernement pour corriger la loi... « L'empêchement fait au “groupe d'hommes homosexuels” (étrange catégorisation) de l'usage de la procréation artificielle constitue une discrimination implicite qui confère à ce groupe un statut inférieur, ce qui entraîne une autre atteinte, forte et humiliante, à la dignité humaine du point de vue du genre ou de l'orientation sexuelle. »

Exit le mot « père » a au profit de la périphrase : « pourvoyeur de force génétique ». Exit « père » et « mère » au profit de « parent 1 » et « Parent 2 ». L'armée israélienne inscrit dorénavant l'état civil des conscrits sous cette nomenclature-là.

L'IMBROGLIO

Ce cadre légal produira des imbroglios inimaginables. Le Brighton Daily Mirror anglais rapporte un cas. Un homme transgenre, une femme transgenre et un être « non binaire » ont donné naissance à un bébé. Ruben, 39 ans, devenu homme 12 ans plus tôt, décide d'enfanter avec à ses côtés Jay un être non binaire (ni femme ni homme). Ruben arrête son traitement hormonal de testostérone qui lui avait donné un corps masculin et suit un traitement pour la fertilité afin de redevenir une femme. Elle/il avait en effet conservé son utérus et ses ovaires.

Il restait encore à trouver un donneur de sperme. Jay et Ruben contactent alors, sur Facebook, une femme transgenre, soit un homme devenu femme. Ce dernier est capable de produire du sperme et accepte. Ruben tombe enceinte et accouche par césarienne. L'homme transgenre du couple, Ruben, a donc porté l'enfant. Jay déclare alors qu'il pourrait assurer cette tâche à l'avenir.

Comment déclarer cette naissance à la mairie ? C'est un casse-tête. Le Parent 1 (un homme redevenu la femme qu'il était à l'origine) et donc la mère « légale », déclare avec Jay, parent 2, une femme (devenue homme) – et que l'on suppose être « le père » – la naissance d'un enfant de sexe qui est masculin aujourd'hui mais qui demain pourrait être transgenre ou féminin, selon le choix qu'il fera, tandis que le « père », le parent 2, pourrait devenir demain la mère d'un deuxième enfant...

Un deuxième cas a défrayé la chronique : il se passe au Brésil (à Ribeirao, près de San Paolo). L'information est ainsi formulée : « Une grand-mère donne naissance à son petit-fils conçu avec le sperme de son fils. » Marcelo, homosexuel, qui rêvait d'avoir un enfant, a fécondé *in vitro* sa propre mère, Valdira. L'imbroglio générationnel est ici encore gigantesque. Comme Valdira, sa mère, a fait un enfant à son fils, cet enfant sera le fils de sa mère et son propre fils à lui, Marcello sera son fils. Ce fils, par ailleurs, est en même temps son frère, tandis que, lui, Marcello, devient le père de son frère.

Si cet enfant a un jour des enfants, Marcello sera donc leur grand-père et leur oncle en même temps. Tandis que la mère de l'enfant, Valdira, sera en même temps sa grand-mère puisqu'elle est aussi la mère de son père. Pour la déclaration à l'état civil, la grand-mère de l'enfant qui est aussi la mère de son fils et sa partenaire sexuelle par procuration (la fécondation *in vitro*) sera-t-elle Parent 1 ou Parent 2 ? Dans ce cas il n'y a pas eu

d'inceste sur le plan corporel, mais sur le plan des particules élémentaires, si j'ose dire.

L'APPARENTEMENT IDÉOLOGIQUE DU GENRE

La doctrine du genre s'inscrit dans une idéologie, le post-modernisme², dont la croyance essentielle est de penser que tout est socialement construit, que rien ne relève d'une donnée naturelle, que tout est relatif sur le plan de la vérité et de la réalité. Tout n'est que récit, narratif, et chacun a le sien.

Cette doctrine du genre s'inscrit dans la longue histoire de l'utopie de l'« homme nouveau », qui fut le propre de toutes les idéologies politiques totalitaires du ^{xx}e siècle. Elle se manifeste aussi dans des registres différents, comme le « transhumanisme », qualifié de post-humanisme, dont l'ambition est d'« améliorer » l'homme dans le sens de la puissance, en conjuguant son corps avec le robot. L'ambition démiurgique est évidente. C'est le sens du concept de « post-humain ». Pour Judith Butler, avec l'idéologie du genre, il ne s'agit, je cite, « rien de moins que la reconstruction de la réalité, la reconstruction de l'humain ».

Ce qui caractérise cette idéologie c'est qu'elle est dominante et se veut « scientifique ». Elle a gagné une grande partie des campus universitaires et des tribunaux, mais aussi des parlements prétendant régir désormais la condition humaine. Ses conséquences se font sentir dans l'éducation, la politique, la culture, la justice. Elle est la clef de voûte des mœurs du politiquement correct. Dans l'arène politique, elle fait entendre une version de la démocratie très problématique dans laquelle le concept de « droit de l'homme » prend une tout autre signification que dans la démocratie classique.

Le problème auquel ce dossier est consacré concerne les conséquences de l'inscription dans la loi de ces bouleversements de la parenté que cette doctrine provoquera. La naturalisation de ces nouvelles identités familiales identités bouleversera de fond en comble la définition de l'identité humaine et la nature de la famille, remettant en question, une structure anthropologique, psychique et morale immémoriale, au nom de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme mais en imposant la

2. Cf. Shmuel Trigano, *La nouvelle idéologie dominante, le post modernisme*, Hermann Philosophie, 2012.

loi de la minorité à la majorité. Ce n'est pas l'enjeu politique ni les profils sexuels qui sont l'objet de l'investigation des articles rassemblés, mais la structure anthropologique que ce bouleversement implique.

L'ENJEU : LES 3 PARADOXES DU GENRE

La menace qui pèse sur la généalogie humaine et l'organisation des rapports interhumains est de grande portée. Loin de promouvoir la liberté et la toute-puissance du sujet, l'idéologie du genre le voue à l'égarement et à l'insignifiance. Ce n'est pas seulement le désordre de la parenté qui s'annonce mais la perte du nom du père, clef de l'interdit de l'inceste, c'est-à-dire perte de tout nom, la désubstantialisation des noms (« parent 1 »...) soit l'anonymat universel, la réduction à la nature, à l'anonymisation de la condition humaine, à son élémentarisation. C'est ainsi qu'il faut entendre le concept invraisemblable de « post-humain ».

Le déni du corps

Pour comprendre cet enjeu, je pointerai les trois paradoxes qui structurent la doctrine du genre. Le premier concerne le déni du corps qu'accompagne une pensée obnubilée par le corps au point de vouloir le restructurer dans le changement de sexe, une situation qu'exprimerait bien le tableau surréaliste de Magritte qui représente une pipe avec le commentaire « ceci n'est pas une pipe ». C'est ce qui permet ainsi à Judith Butler de décréter par exemple que « les lesbiennes ne sont pas des femmes ». Le problème, logique, c'est que ce déni du corps s'accompagne d'un hyper-réalisme du corps car c'est dans le corps, sa transformation hormonale, chirurgicale, comportementale que se trouve le *nec plus ultra* du genre. Si le corps est dénié, c'est en fait en vue d'un corps qu'on pourrait définir comme exo-somatique, pour reprendre un concept du transhumanisme qui aspire à voir se constituer un homme fait d'agencements d'organes et de robots. C'est comme si le déni renforçait le réel jusqu'à la caricature. Ainsi faut-il des « mères » porteuses, des donneurs de « sperme », d'ovocytes, etc., c'est-à-dire des hommes et des femmes *sexués* pour fournir les matières premières nécessaires pour « fabriquer » un enfant... Le corps sexué, irrémédiablement masculin et féminin, est ainsi le secret le mieux gardé du genrisme, et ce trait démontre concrètement le caractère structurel et incontournable de la différence sexuelle.

Le déni fondamental de l'identité

Le deuxième paradoxe concerne l'énorme revendication d'identité que porte le genrisme : celle qui pousse des hommes et des femmes à se revendiquer du sexe contraire au leur et à exiger la jouissance des droits qui seraient attachés à l'identité choisie mais non reçue. Le sigle en vertu duquel cette revendication s'identifie (LGBTQI etc) affiche spontanément un pluralisme sexuel et identitaire s'opposant à un supposé « binarisme ». Le paradoxe, c'est que la revendication très forte d'une identité sexuelle dissociée du sexe anatomique s'accompagne, dialectiquement, de la neutralisation de ce dernier – donnée incontournable, on l'a vu – au profit du genre. Le genrisme s'oppose ainsi à ce qu'il définit comme l'essentialisme du sexe. Il part du principe que l'identité humaine est au départ neutre, ni masculine, ni féminine. Le sexe anatomique ne doit pas préjuger de ce que deviendra sur le plan du genre l'individu. « *Femme* n'est qu'un attribut » dit Judith Butler, dans ce sens-là.

Le paradoxe est le suivant : la revendication de la liberté de choix de l'identité de genre, implique paradoxalement la neutralisation de toute identité à l'origine (c'est dire « sexuelle »). C'est ce qu'exprime bien David Halperin qui aspire, je cite, à « l'émergence d'une forme d'identité sexuelle dont la caractéristique serait de n'avoir aucune définition précise ». La philosophe Monica Wittig écrit de même qu'il faut « la destruction du sexe pour accéder au statut de sujet ». Un sujet selon toutes les apparences sont évanescents malgré son immense appétit de pouvoir. Horizon nihiliste...

LA PERSONNE ET LA RÉIFICATION DE L'HUMAIN

L'impasse sur la supposée « nature déterministe » du sexe anatomique qui priverait l'homme de sa liberté et la désidentification opérée pour fonder l'identité font système avec un autre développement qu'implique la théorie du genre et qu'on peut définir comme la réification objective de l'humain à laquelle conduit le « droit à l'enfant ». L'être humain est réduit à son corps, là où la doctrine voulait s'affranchir du corps. En effet, sans spermatozoïdes, sans ovocytes – c'est-à-dire sans un sexe masculin et sans un sexe féminin – il n'y a pas de procréation possible.

On retrouve le paradoxe, car si tout se joue dans le corps, il est nié du fait de son « élémentarisation » : l'humain est réduit au liquide

spermatique, aux ovocytes, aux utérus de location, aux gamètes, aux séquences génétiques... C'est une perspective qui est, en fait, conforme à la référence à l'identité neutre à l'origine. L'homme est, en somme, réduit à un matériel humain manipulable et recomposable à merci, autant de briques permettant à la doctrine du genre, postmoderniste, de créer son « homme ». C'est ce qu'avoue Judith Butler. Il ne s'agit, écrit-elle, de « rien de moins que la reconstruction de la réalité, la reconstruction de l'humain ». Expression de la volonté démiurgique qui inspire cette doctrine d'un énième « homme nouveau ».

LA RÉFORME DU LANGAGE

L'élémentarisation de la matière humaine que les nouveaux démiurges veulent reconstruire s'accompagne de la « dénomination », si je puis dire, des rapports humains, en d'autres termes d'une réforme du langage. Il n'y aura plus ni père ni mère mais des parents 1 et 2, plus de « père » mais des « pourvoyeurs de force génétique ». La manipulation du langage, en lien avec l'élémentarisation, engage le statut même de la parole et du nom transmis de génération en génération. Si l'humain se réduit à un amas de cellules et de fluides, comment pourrait-il avoir un nom ? La destruction du nom (le père, la mère) aura une portée considérable dans la socialité.

Les stéréotypes aliénants qui seraient attachés au sexe, et dont il faudrait se libérer, ne sont pas autre chose que ce qu'en sociologie on appelle des « rôles ». Chacun de nous assume une série de rôles qui sont autant d'attentes que les autres nourrissent envers nous et autant d'obligations qui pèsent sur nous, du fait que nous soyons tels et pas autres. Ainsi le rôle maternel est-il attendu chez une femme, ce qui n'empêche pas par ailleurs que cette mère remplisse des fonctions importantes et soit donc l'objet d'attentes différentes de la part de ses subalternes ou de ses clients. C'est donc la nature même de la socialité qui est ici en jeu, et notamment du caractère sociable de tout individu. C'est ce qui explique pourquoi il y a des attentes différentes envers un homme ou une femme. Et les rôles qui en résultent (même quand ils sont en conflit) font à la fois la personnalité de l'individu et le rapport social dans lequel il est inséré : l'ensemble de ces rôles tissent le tissu de la société.

Enjeux idéologiques,
juridiques,
anthropologiques

ט	ש	פ
ז	מ	ר
ש	ר	ד
ד	ו	ו

Égalité des sexes ou fin de la différence sexuelle ?

NELLY LAS

DANS LE CADRE du thème de ce colloque sur la parenté et la filiation au regard du judaïsme, il paraît nécessaire de faire le point sur certaines théories contemporaines auxquelles nous sommes confrontés dans la réalité de tous les jours, dans la presse, à l'université ou dans la rue. L'impact de ces théories a pris tellement d'importance, qu'il laisse ses empreintes dans la vie de nombreuses familles, tout en sollicitant les systèmes judiciaires et politiques de la plupart des pays occidentaux, y compris en Israël.

C'est le parcours de plus d'un demi-siècle d'une réflexion sur la différence des sexes qui sera notre point de départ. Cette réflexion, menée au bout de sa logique égalitariste, va parfois aboutir à l'effacement de toute différence, au dépassement de tout binarisme sexuel (hommes/femmes ; masculin/féminin).

Notons qu'il s'agit d'un sujet en vogue depuis quelques décennies dans le monde occidental, un sujet nouveau, voire inédit, ignoré par la plupart des grands philosophes, de Platon à Kant, et au-delà.

Il y a toutefois quelques rares penseurs qui ont soulevé la question au long de l'histoire moderne comme Poulain de la Barre¹, Olympe de Gouges² et Condorcet³ en France, mais la question des rapports hommes/femmes a été plutôt un thème littéraire que philosophique. En politique, ce qu'on a appelé le « suffrage universel », n'incluait pas alors les femmes⁴.

Il y a eu ensuite l'invention de la psychanalyse par Freud au début du xx^e siècle qui a soulevé la question de la sexualité et la centralité du concept de phallus (phallogentrisme). Et en même temps, la participation de nombreuses femmes à cette aventure, aussi bien dans la pratique que dans la théorie (Anna Freud, Lou Andrea Salomé, Marie Bonaparte, Mélanie Klein).

Tout ce foisonnement ne constituait toujours pas cependant, une réflexion dans le cadre d'une pensée philosophique.

C'est dans la seconde moitié du xx^e siècle que le thème de la différence des sexes a donné cours à un grand nombre de publications⁵.

Cet intérêt pour ce sujet est lié à l'histoire récente, au mouvement appelé « Libération des femmes ». Réhabiliter la femme, la question des femmes et du féminin a été comme un mot d'ordre contemporain.

C'est tout d'abord le mouvement féministe des années 1960 et 1970 qui a soulevé à grands cris la question des rapports de sexes, du masculin et du féminin. C'était en fait, dans le cadre des revendications égalitaires : pour en finir avec la discrimination de sexe, il fallait interroger les rapports de pouvoir entre eux. Le but était de transformer les structures sociales sur lesquelles ils sont fondés.

Mais, face à ces objectifs communs, les féministes auront de nombreux points de désaccord sur l'égalité, la mixité, le mariage, la maternité ; puis aussi la prostitution, l'homosexualité et d'une façon plus générale, la différence des sexes. Cette question de la « différence », a alimenté et parfois envenimé le débat féministe pendant plusieurs années.

LA DIFFÉRENCE DES SEXES : TENDANCES UNIVERSALISTES ET DIFFÉRENTIALISTES

Il s'était formé dès le début du mouvement des femmes, deux conceptions ou courants de pensées, basées sur l'affirmation que tous les êtres humains sont égaux : pour le courant universaliste, la différence entre hommes et femmes n'est qu'un rapport de pouvoir, une production sociale, destinée à les reléguer dans la sphère domestique et les exclure de l'espace public.

On connaît tous la fameuse phrase de Simone de Beauvoir de son livre *Le Deuxième sexe* : « On ne naît pas femme, on le devient ». En d'autres termes : être femme, est une construction sociale et pas une donnée, une essence.

La différence des sexes n'étant que la hiérarchie des sexes, il faut arriver à neutraliser autant que possible ces différences pour arriver à l'égalité.

Le marxisme a servi de modèle à une partie de ce courant : il analysait les rapports de sexes comme « des rapports d'exploitation ». Engels, le compagnon de Karl Marx, l'avait écrit en ces termes :

La première opposition de classe qui se manifeste dans l'histoire, coïncide avec le développement de l'antagonisme entre l'homme et la femme dans

le mariage conjugal, et la première oppression de classe, coïncide avec l'oppression de sexe⁶.

Mais les militantes du mouvement des femmes des années 1960 n'étaient pas toutes du même avis sur la question de la différence.

Une partie d'entre elles allait affirmer que : être égal ne signifie pas « être identique » ; qu'il y a bien « deux sexes » au sein de la même humanité, égaux bien que non identiques. Pour dépasser la domination masculine, **il n'est pas nécessaire d'effacer toute différence entre les sexes**, de « s'assimiler » aux hommes.

La libération des femmes n'est pas uniquement la réparation d'une injustice, diront Antoinette Fouque, Luce Irigaray, Hélène Cixous, Julia Kristeva, et d'autres.

C'est aussi la vision d'un autre rapport au monde, d'une autre organisation des rapports humains. Alors que pour les unes la maternité est une source d'asservissement des femmes et l'expression première du patriarcat, pour d'autres la différence, la féminité et la maternité, sont perçues positivement : spécificité de l'expérience des femmes, ou même une forme de pouvoir des femmes.

Malgré leurs désaccords, les deux courants partaient du principe que les femmes sont un groupe homogène victime d'une oppression commune, au-delà des clivages sociaux. Elles ont en commun une revendication d'égalité : pour les unes l'égalité dans la différence, pour les autres l'égalité dans l'identique. L'objectif commun aux deux tendances est la défense des droits des femmes. En toile de fond, une solidarité féminine, sororité, d'où résulte une force, une capacité d'action, illustrée par le fameux slogan américain : *Sisterhood is powerful, We are one, We are women*⁷. [La sororité est une force, nous sommes unies, nous sommes femmes].

Une parenthèse importante à ce sujet : cette solidarité, ce « nous » des femmes va être remis en question par un nouveau courant qui se forme aux États-Unis et qui se répand en Europe et partout ailleurs, intitulé : l'intersectionnalité. Ce concept est popularisé par une juriste afro-américaine (Kimberlé Crenshaw) dans les années 1980. Elle nous rappelle que les femmes ne forment pas un groupe homogène : il y a des femmes pauvres, femmes de couleur, qui sont les principales victimes de violence. Ce sont elles qui subissent les injustices liées au genre et à la misère sociale.

Ces réflexions sur les rapports hommes-femmes vont s'académiser dès les années 1980 dans des universités américaines, dans le cadre des

Women's studies. C'est dans ce cadre-là que va s'instituer aussi le concept de *gender*, traduit en français par le terme : genre.

Dans la langue française, on connaît divers sens du terme *genre* : son sens grammatical (masculin/féminin pour les humains, les animaux et les objets) ; il existe un sens plus général : le « genre humain », universel, incluant les deux sexes.

Le « genre » dans le sens de « gender » dont on parlera ici, est plutôt le concept sociologique des « rapports sociaux entre les sexes ».

Vers le début des années 1990, dans les cursus universitaires américains, les *Gender studies* vont remplacer de plus en plus les *Women's studies*. Ce n'est plus le sujet : « femmes » ni les expériences des femmes qui seront au centre de ces études, mais plutôt les rapports sociaux de genre, définis comme des relations de pouvoir.

La question qui se pose alors est la suivante : est-ce que ce concept de « genre », qui est ainsi « neutralisé » et dépouillé de toute réalité corporelle, allait remplacer le sujet « femme », basé sur l'expérience des femmes, dans les études académiques ?

Pour certains, c'est une évolution positive dans la réflexion féministe, qui sort du « ghetto de l'étude des femmes ». Pour d'autres, il s'agirait d'une nouvelle « stratégie » de la domination masculine, qui s'introduit dans le propre fief des femmes (le féminisme) d'où elles sont décentrées, et encore une fois, marginalisées.

Le philosophe Jacques Derrida est un des penseurs français qui, avec Foucault, Lacan, Deleuze, a largement contribué à l'émergence du post-féminisme américain. Les nombreux concepts qu'il a forgés, vont servir, à l'élaboration de nouvelles tendances post-féministes qui contestent la dualité des sexes : c'est ce qu'il nomme : la déconstruction du « phallogocentrisme » (phallus/logos).

Pour ne pas tomber dans un essentialisme ou dans ce qu'il appelle une « métaphysique des sexes », Derrida a recours à un concept : « l'indécidabilité » en parlant de la différence des sexes : « ni l'un », comme l'affirmaient les universalistes, « ni le deux » des différentialistes, car dit-il, il est impossible de définir ce qu'est un homme, ce qu'est une femme.

Il va alors recommander aux féministes de renoncer à la « différence » pour une « in-différence » seul moyen, pensait-il, de mettre fin au « phallogocentrisme » (place centrale du phallus [Freud], du logos [Platon]).

Dans un entretien publié dans *Le Monde de l'éducation* en septembre 2000, Derrida expliquait que la tradition philosophique de cet

héritage phallogentrique, est représentée (de façon certes fort différente mais égale), aussi bien chez Platon que chez Freud ou Lacan, chez Kant que chez Hegel, Heidegger ou Levinas. Il précisait que c'est ce qu'il s'était employé à démontrer.

Cette vision postmoderne de la différence/différance et de la femme désincarnée, va mener au courant dit « déconstructionniste » qui va contester la dualité des sexes au profit d'une « indécidabilité ». (Non pas mettre fin à la différence des sexes, mais ébranler la dualité.) Cette théorie de l'indécidabilité va mener à un nouveau courant américain : le *queer* (Le mot *queer* en anglais, est à l'origine une injure homophobe (*pédé*) qui inversée, est utilisée comme force affirmative.)

DU GENDER AU QUEER : LA FIN DES SEXES COMME HORIZON DU FÉMINISME ?

Ce courant post-moderne ou post-féministe considère le genre et le sexe comme des représentations fictives, qui ne coïncident pas nécessairement l'une avec l'autre ;

Cela signifie qu'on peut être de sexe masculin tout en étant de genre féminin et inversement, sans exclure d'autres formes de sexualités. Une de ses théoriciennes les plus célèbres, est Judith Butler, professeur de philosophie à l'université de Princeton.

Son livre publié en 1990 aux États-Unis, a été traduit en français en 2005 aux éditions La Découverte sous le titre : *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion (Gender Trouble, Feminism and the Politics of Subversion, Routledge, 1990)*.

Adeptes de Simone de Beauvoir, elle lui reproche cependant, de ne pas être allée au bout de sa logique : on ne naît pas femmes, certes, mais au bout du compte, on ne le devient pas nécessairement.

C'est en fait, le concept de « genre » qui va être déconnecté du « sexe » anatomique, et certains diront même qu'il « s'émancipe du sexe ».

Une sexualité *queer* est changeante et variable et ne reconnaît pas le système binaire (considéré comme hiérarchique) des genres. Il ne s'agit pas d'inverser les catégories hommes/femmes, mais plutôt de semer, selon l'expression de Judith Butler, un « trouble » (*gender trouble*), ébranler la dualité masculin/féminin.

C'est en fait ce que Derrida appelait « l'indécidabilité » : ébranler la dualité des sexes. Ce qui amène chacun, chacune, à se demander s'il est

Parent 1-Parent 2 ?

L'enjeu anthropologique

Revue sous la direction de Shmuel Trigano

Depuis des temps immémoriaux, l'identité d'un être humain s'est inscrite dans une généalogie conjuguant la maternité et la paternité en les enroulant dans une longue suite de générations que la mémoire devait conserver aussi longtemps que possible. La création de l'homme est ainsi suivie dans le Livre de la Genèse du rappel des générations d'avant et d'après le déluge.

Cette institution a bien sûr des dimensions biologiques, mais elle est avant tout culturelle et l'on peut aller jusqu'à dire que toute la condition humaine repose sur elle, non seulement comme dispositif assurant la vie de la société, mais surtout sur le plan du sens. Quel est le sens de cette mémoire pour l'humanité de l'homme ? c'est la question que pose cet ouvrage. Aujourd'hui, ces fondements sont en effet susceptibles d'être remis en cause par l'évolution technologique et par des doctrines politiques, voire l'action de l'État et de la Justice.

Que représenterait un tel développement pour la condition humaine mais aussi pour la société dans laquelle il se verrait instituer ? Une très grave rupture s'annonce dans les sociétés démocratiques, où ce scénario se répète. Qui a l'autorité de s'arroger la maîtrise de la définition de l'humain ?

Une contribution à une réflexion sur la figure du père et de la mère à la lumière du judaïsme et de la pensée juive confrontés aux défis contemporains.

Les auteurs

Thierry Alcoloumbre, Mikhaël Benadmon, Oury Cherki, Viviane Chetrit-Vatine, Francine Kaufmann, Rony Klein, Nelly Las, Monique Liberman, Nidra Poller, Daniel Sibony, Elyakim Simsovic, Guylain-David Sitbon, Sandrine Szwarc, Shmuel Trigano, Monette Vacquin, Mickaël Wygoda, Shmuel Wygoda.



23 € TTC France

ISBN : 978-2-84835-642-6

N° 66 – ISSN : 02955652

www.inpress.fr

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE